



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné qu'au cours de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui aura lieu le mardi **6 septembre 2022, à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 4555, rue de Verdun, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure portant sur l'immeuble situé au **399, rue de la Rotonde** (lot n° 6 478 958 et ayant pour objet de :

**permettre un ratio maximum de 1,12 cases / logement au lieu de 0,75 case / logement tel que prescrit à l'article 90 du *Règlement de zonage* (1700).**

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

DONNÉ à Montréal, arrondissement de Verdun, le 8 août 2022.

*Mario Gerbeau* (original signé numériquement)

Mario Gerbeau  
Secrétaire d'arrondissement